



Le calme sur le trou No 1 du Signal de Bougy

Chers Amis,

L'image ci-dessus devrait avoir un caractère apaisant pour suivre agréablement ce qui suit :

Imaginons d'autres règles dont les conséquences sont beaucoup plus cruelles qu'au Golf.

- En matière de circulation routière, un refus de priorité de droite, dans la majorité des cas, peut entraîner des conséquences graves.
- Dans les compétitions lacustres, un voilier qui refuse un tribord à un autre voilier est disqualifié dans la majorité des cas.

Dans les deux cas, les émotions sont garanties.

Au golf, une règle violée n'a pas de conséquences matérielles graves. Un ou deux petits points de pénalité, voir éventuellement une disqualification ne constituent pas une entrave majeure dans les activités golfigues.

Tout au plus on réfléchira.

Au début, consultez les règles de golf, les parties « **Etiquette** » les « **Définitions** » et les Règles Locales. Avec cela en poche, le tour est en grande partie joué.

- N'oubliez pas de faire une marque sur votre balle.
- Par principe, vous devez jouer la balle comme elle repose.

Vous me direz, mais que faire en cas de problème ? Bien sûr, il y a 34 Règles, 3 Appendices et des centaines de Décisions.

Vous pouvez demander des informations sur les règles de Golf, c'est permis. Mais, surtout, vous savez comment faire

Si la balle est injouable, perdue, atterrie dans un bunker, dans un obstacle d'eau, finie sa course hors limite, balle provisoire, balle se trouve dans l'eau fortuite, la relever pour identification, prendre un dégagement sans pénalité, et, vous savez aussi ce que c'est, un élément extérieur, des débris, des obstructions amovibles ou inamovibles, terrain en réparation, la cadence de jeu et, vous savez comment dropper une balle, quand on peut nettoyer une balle.

Justement, parlons d'éléments extérieurs, aujourd'hui plus précisément du **vent**.

LE VENT N'EST PAS UN ELEMENT EXTERIEUR ! (voir les définitions)

Si le vent a poussé votre balle de A à B, vous devez la jouer depuis B. Il ne faut surtout pas la replacer à A. (Voir définitions « Elément extérieur » et Décision 18-2a/7).

Si vous la remplacez, la pénalité est de 2 coups, même si vous avez déjà mis un objet pour marquer la balle. (Décision 20-4/1).

Si le vent a poussé votre balle de A directement dans le trou, vous avez fini le trou avec le dernier coup, à condition que vous ne vous trouviez pas dans la situation suivante :

Si une partie quelconque de votre balle est en suspens au bord du trou, vous disposez d'assez de temps pour atteindre le trou dans un délai raisonnable, plus 10 secondes pour déterminer si la balle est tombée dans le trou. Si ce n'est pas le cas, la balle est à l'arrêt. Si la balle tombe dans le trou **après** 10 secondes, la balle est entrée dans le trou avec le dernier coup du joueur et il **doit** ajouter un point de pénalité.

Précision : Le décompte des 10 secondes commence dès que vous arrivez à proximité du trou. On entend « arrivée à proximité du trou » par immédiatement après avoir joué votre dernier coup. Si vous attendez trop longtemps, pour observer de loin ce que la balle fait, le décompte des 10 secondes débute en ce moment. Si vous bougez immédiatement, on ne prend pas en considération le temps qu'il faut pour parcourir la distance depuis votre dernière position jusqu'à votre arrivée au trou. (Règle 16-2).

Il y a mieux :

Décision 18-2b/10. Voir aussi Règle 18-2b : Si une partie quelconque de la balle que le joueur a **adressée** (sans jouer le coup) est en suspens au bord du trou et qu'elle tombe dans le trou, le joueur encourt un point de pénalité et doit replacer sa balle. S'il ne le fait pas et ne finit pas le trou, en stroke play, il est disqualifié selon Règle 3-2.

Amicalement

Max Schibli, membre de la Commission Sportive du Golf Club La Côte.